

*Questions orales***LE DÉCÈS DE BARBARA FRUM**

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, j'aimerais ajouter ma voix à celle de mes collègues pour rendre hommage à Barbara Frum.

Elle n'était pas seulement la reine de la télédiffusion au Canada, elle était également un modèle de courage.

Ma première rencontre avec Barbara Frum a eu lieu dans un studio de télévision à Toronto, il y a dix ans. Nous étions arrivés à la salle de maquillage en même temps et j'ai été frappé par son apparence. Après l'avoir vue à la télévision pendant si longtemps, j'ai été surpris de voir sa chevelure éclaircie et ses traits troubles.

Ce n'est que plus tard que j'ai appris qu'elle menait contre la leucémie une bataille à laquelle des natures plus faibles n'auraient pas survécu aussi longtemps. Cette lutte que menait Barbara, non pas pour exceller dans la vie, mais simplement pour survivre, était une source d'inspiration.

Il m'est arrivé par la suite de rencontrer son mari Murray, un homme qui a l'esprit d'entreprise, et son fils David qui est devenu lui aussi un journaliste exceptionnel. Incontestablement, les Frum sont une famille hors pair.

Aujourd'hui, le décès de Barbara Frum nous attriste, mais aussi il nous inspire.

Ceux d'entre nous qui la connaissaient ou qui ont eu l'occasion d'apprécier son énergie et sa verve à la télévision nationale savent que nous avons perdu non seulement une grande journaliste, mais aussi un être qui avait soif de vivre. Nous avons perdu un être qui campait devant la maladie et la mort la même attitude qu'elle affectait devant les politiques et que beaucoup de députés de cette Chambre trouvaient féroce.

* * *

LES MEMBRES DE LA MARINE MARCHANDE

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je me joins à mes collègues pour dire à quel point nous sommes heureux que le ministre des Anciens combattants ait annoncé récemment que les marins marchands seraient admissibles aux prestations aux anciens combattants.

J'ai participé à l'étude du Comité permanent de la défense et des anciens combattants qui a permis ce déblocage. Nous avons entendu d'excellents témoignages par les membres de la marine marchande qui ont participé

aux guerres mondiales, surtout à la Deuxième Guerre mondiale.

Je me souviens d'avoir entendu raconter, lorsque j'étais un jeune garçon à Terre-Neuve, les expériences de ceux qui faisaient du cabotage et des Canadiens qui faisaient la dangereuse traversée de l'Atlantique, allant même jusqu'à Mourmansk.

Je peux dire au nom de mon parti et, bien sûr, du chef du Parti libéral, que nous nous réjouissons que le gouvernement ait pris cette mesure qui reconnaît enfin à sa juste valeur les actes de bravoure des membres de la marine marchande qui ont participé directement à notre effort de guerre.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, les Canadiens veulent que ce gouvernement investisse dans leur avenir. Si le gouvernement ne me croit pas, il n'a qu'à lire les résultats de l'enquête menée récemment par le député de Mississauga-Sud.

Plus de 70 p. 100 des participants étaient en faveur de permettre aux chômeurs canadiens de continuer à toucher leurs prestations pendant qu'ils faisaient des études. Plus de 80 p. 100 étaient également en faveur d'un financement fédéral accru des programmes de formation professionnelle.

Il est toutefois essentiel que les fonds destinés à la formation ne soient pas prélevés sur le budget de l'assurance-chômage. Le gouvernement a renié ses obligations financières à l'égard de l'assurance-chômage en adoptant le projet de loi C-21 au début de la récession.

Il est temps que le gouvernement accepte sa part de responsabilité et montre aux travailleurs canadiens que leur avenir lui tient à coeur.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

M. John Manley (Ottawa—Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et se rapporte au rapport d'enquête déposé ce matin sur l'écrasement d'avion survenu à Dryden.